

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM  
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

**Membres en exercice : 9**

**Membres présents avec voix délibérative : 9**

**Quorum : 5**

**PRESENTS :**

Fatima BOUVIER, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI DUCHENE, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER, Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

**L'an deux mille vingt-cinq et le 18 mars**, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

**Date de convocation du Conseil Syndical : 6 mars 2025**

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Isabelle ASNI DUCHENE

**20250318.05**

**AFFECTATION DE RESULTAT 2024**

**Exposé**

Mme la Présidente après avoir constaté la concordance des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion 2024 du comptable assignataire, considérant les résultats de clôture 2024 et les restes à réaliser 2024, propose de délibérer sur l'affectation des résultats comme suit.

<b>Fonctionnement :</b>	
Dépenses (a)	1 185 051,94
Recettes (b)	1 156 618,17
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	-28 433,77
Résultat fonctionnement reporté N-1 (d)	351 859,44
Résultat fonctionnement (e=c+d)	323 425,67

Investissement :		
Recettes	Recettes N (a)	41 675,80
	Excédent N-1 d'investissement (b)	35 085,78 €
	Excédent	76 761,58
Dépenses	Dépenses N (d)	217 176,29
	Déficit N-1 investissement (e)	0,00
	Dépenses totales (f=d+e)	217 176,29
<b>Solde d'exécution (g=c-f)</b>		<b>-140 414,71</b>
Restes à réaliser	Recettes	0,00
	Dépenses	102 573,83
	Solde (h)	-102 573,83
<b>Résultat d'investissement (i=g+h)</b>		<b>-242 988,54</b>

Affectation sur BP 2024	
<b>Au compte 1068</b> (part du résultat de fonctionnement affecté recette d'investissement)	29 317,26 €
Excédent de fonctionnement reporté au <b>chapitre 002 Report à nouveau</b> (recettes)	351 859,44 €
Excédent de la section d'investissement reporté au <b>chapitre 002 (Recettes)</b>	35 085,78 €

En rapprochant les sections, on constate donc :

Résultats de clôture 2024	
Excédent de fonctionnement	323 425,67
Résultat d'investissement (hors restes à réaliser)	-140 414,71
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>183 010,96</b>

En intégrant les restes à réaliser, le résultat est le suivant :

Résultats 2024	
Excédent de fonctionnement	323 425,67
Résultat d'investissement (dont restes à réaliser)	-242 988,54
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>80 437,13</b>

## Décision

Les membres du Conseil Syndical, à l'unanimité, décident d'affecter le résultat comme suit :

En tenant compte des résultats ci-dessus, il est proposé au conseil syndical de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

<b>Affectation sur BP 2025</b>	
<b>Au compte 1068</b> (part du résultat de fonctionnement affecté recette d'investissement)	242 988,54 €
Excédent de fonctionnement reporté au <b>chapitre 002 Report à nouveau</b> (recettes)	80 437,13 €
Déficit de la section d'investissement reporté au <b>chapitre 001 (Dépenses)</b>	140 414,71 €

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations

La Présidente,  
Fatima BOUVIER



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Fatima Bouvier". Below the signature is a blue circular stamp. The text within the stamp includes "SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COMMUNES DE LA REGION DE MERGENCE" around the perimeter and "S.I.C.M.R.M." in the center.

